

COMMUNIQUE DE PRESSE - 26.04.23

LANCEMENT DES PREMIERS CHANTIERS DU PLAN DE RENOVATION ENERGETIQUE « LES OUBLIÉS DU CLIMAT »

Le Logement Bruxellois concrétise son ambitieux plan de rénovation et d'isolation appelé les « Oubliés du Climat ». Aujourd'hui, les premiers travaux sont officiellement lancés pour 78 logements sociaux aux alentours du Palais de Justice et, dans 15 jours, pour 65 près de la place du Jeu de balle.

Ce programme de rénovation va permettre de rénover et d'isoler à grande échelle les logements sociaux dans différents quartiers de la capitale, grâce aux investissements octroyés par la Ville de Bruxelles et la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB).

Même si chaque bâtiment possède ses propres particularités, les travaux permettront :

- De **diminuer la consommation de chauffage** des locataires en moyenne de **65%**,
- De **diminuer de 61% des émissions de CO2** dans l'atmosphère,
- De **faire passer le label PEB moyen des logements de E à B** (« basse énergie »),
- D'**améliorer le confort de vie** des logements.

Découvrez une courte vidéo animée qui explique les travaux et leurs bénéfices :



<https://www.youtube.com/watch?v=yGJjbovLaV0>

Ces chantiers de rénovation permettront d'isoler les bâtiments (façades, toitures, châssis de fenêtres, vitrage), d'installer un système de ventilation mécanique dans les logements (cuisine, salle de bain, WC, nouvelles hottes à charbon actif) et d'augmenter la sécurité en mettant en conformité l'électricité, le gaz et la prévention incendie.

L'aspect architectural est également pris en compte avec des revêtements de façades qui respecteront l'aspect original des bâtiments tout en les modernisant.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les travaux se feront en site occupé, c'est-à-dire que les locataires actuels ne devront pas déménager de leur appartement pendant le chantier. Dès lors, pour les accompagner au mieux et faciliter le bon déroulement des travaux, le Logement Bruxellois a renforcé son accompagnement social et sa communication.

Un **accompagnement social** spécialement dédié aux chantiers est mis en place avant, pendant et après les travaux pour aider individuellement les locataires qui en ont besoin.

En plus des canaux classiques (séances d'information, affiches, site web, valves électroniques...), une application mobile spécifique aux chantiers de rénovation en site occupé sera proposée. Elle permettra de mettre en lien l'entreprise, les locataires et la société de logement en proposant des fonctionnalités telles que le suivi des étapes du chantier ou la prise de rendez-vous en ligne pour les travaux à réaliser dans les logements.

PLANNING

Le début des travaux, initialement prévu pour fin 2023, a donc une avance significative sur le planning, malgré les défis juridico-administratifs liés à un plan de telle envergure, les défis relatifs à la situation de crise sanitaire durant le lancement du projet et les défis financiers liés au contexte actuel d'inflation.

●	Etape 1 : Lancement du marché de service	Septembre 2019
●	Etape 2 : Désignation des auteurs de projet	Août 2020
●	Etape 3 : Dépôt des permis d'urbanisme	Décembre 2021
●	Etape 4 : Réception des permis d'urbanisme	Juillet 2022
●	Etape 5 : Désignation des entreprises	Fin 2022
●	Etape 6 : Début des travaux	Avril 2023
○	Etape 7 : Fin des travaux	2025

TEMOIGNAGES

« Nous avons décidé de lancer un vaste programme de rénovation sous cette législature : près de 37.000 logements sociaux feront l'objet de travaux de rénovation sur le territoire de la Région pour un budget global de plus de 500 millions d'euros. Le Plan Climat du Logement Bruxellois s'inscrit pleinement, avec le soutien de la SLRB, dans cette volonté d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et la facture des locataires. Je me réjouis de l'avancée de ce dossier rondement mené par le Logement Bruxellois » précise la Secrétaire d'Etat au Logement **Nawal BEN HAMOU**.

« Cette majorité réaffirme son engagement de prioriser les publics les plus précarisés. Avec ce plan, près de 2.000 logements dans tous les quartiers de notre Ville vont être rénovés afin que les charges des locataires soient divisées par quatre. Mieux isoler est d'ailleurs tout aussi bénéfique pour les locataires que pour le climat », explique **Philippe CLOSE**, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

Benoit HELLINGS, Premier Echevin et Echevin du Climat de la Ville de Bruxelles, déclare : « Je suis heureux de voir qu'une action du Plan Climat de la Ville de Bruxelles est concrètement mise en œuvre au Logement Bruxellois. Isoler les logements sociaux permet de rendre notre ville accessible pour toutes les bourses. Ça la rend aussi habitable pour les générations futures. Améliorer le confort, réduire ainsi les factures énergétiques des locataires et protéger notre environnement, c'est la meilleure façon d'avancer vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. »

« La rénovation des logements et, plus particulièrement, la rénovation énergétique de ceux-ci est un enjeu essentiel pour permettre aux habitants de faire baisser leurs factures d'énergie et de mieux vivre au quotidien. Cette nouvelle étape est fondamentale pour l'exécution du « Plan Climat » et comme son nom l'indique pour lutter contre le changement climatique » souligne **Lydia MUTYEBELE**, Echevine du Logement de la Ville de Bruxelles.

Bieke COMER, Présidente de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), se réjouit de ce partenariat Ville-Région. « Ce partenariat est important pour répondre aux enjeux du logement social en faveur des plus démunis, tout en y intégrant les objectifs fondamentaux liés aux défis climatiques. Pour accélérer les délais de mise en œuvre des rénovations, une simplification des procédures a été étudiée comme projet pilote entre le Logement Bruxellois et la SLRB. »

Karim TAFRANTI, Président du Logement Bruxellois, se félicite de cette étape importante du projet : « Nous voyons se concrétiser un projet porté depuis plusieurs années par le Logement Bruxellois avec le soutien de la Ville de Bruxelles et de la SLRB. Au terme de l'ensemble des travaux de rénovation, la majorité de nos immeubles sera conforme aux normes « basse énergie ». Un plus pour le portefeuille de nos locataires et pour la planète. »

CONTACTS

CABINET DE LA SECRETAIRE D'ETAT

Annaïk DE VOGHEL, Porte-parole, T. +32 (0)472 71 99 31 - adevoghel@gov.brussels

CABINET DU BOURGMESTRE

Carole PONCIN, Attachée de presse, T. +32 (0)488 04 38 24 - carole.poncin@brucity.be

CABINET DU PREMIER ECHEVIN

Els WAUTERS, Directrice de la Communication, T. +32 (0)2 279.48.18 - els.wauters@brucity.be

CABINET DE L'ECHEVINE DU LOGEMENT

Géraldine RADEMAKER, Attachée de presse, T. +32 (0)490 42 76 73 - geraldine.rademaker@brucity.be

SLRB

Sara VAN DEN EYNDE, Communications manager, T. +32 (0)2 600 10 72 - svandeneynde@bghm.brussels

LOGEMENT BRUXELLOIS

Michaël ESSERS, Directeur de la communication, T. +32 (0)492 73 01 46 - messers@lbw.brussels